
Association APAJH DU VAL DE MARNE
Association Loi du 1^{er} Juillet 1901

4, Avenue du Général Pierre Billotte
94000 - CRETEIL

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2010

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010



JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE. AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91 - FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

Association APAJH DU VAL DE MARNE
Association Loi du 1^{er} Juillet 1901
4, Avenue du Général Pierre Billotte
94000 - CRETEIL

☆☆☆

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2010

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

☆☆☆

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association APAJH 94, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos établissements et services.

- Le bilan se totalise à 25.898.491 € et fait ressortir un excédent de 915.668 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 27.794.752 € et en produits à 28.170.421 €.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Par ailleurs, nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements et services et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement ou service.

2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'art L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que dans le cadre de l'appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduit à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents suite à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'association.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la manière dont a été comptabilisée l'affectation définitive du résultat conformément aux décisions des dits financeurs au cours de l'exercice et la manière dont ces arrêtés modifient ou non les comptes annuels de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels..

Fait à Paris, le 24 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES

Franck NACCACHE
Commissaire aux Comptes
Membre du Directoire

COMPTES ANNUELS

Bilan Passif

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

	31/12/10	31/12/09
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 029 089	3 969 976
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 689 442	1 597 942
Report à nouveau (a)	- 420 907	- 624 818
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)	915 668	- 656 719
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	1 419 527	1 415 216
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	- 744 802	11 437
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	580 128	450 522
Provisions réglementées	3 581 974	3 368 174
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	11 050 121	9 531 731
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	222 000	69 011
Provisions pour charges	319 913	326 139
TOTAL II	541 913	395 150
FONDS DEDIES		
Sur subventions fonctionnement	366 527	384 923
Sur autres ressources		
TOTAL III	366 527	384 923
DETTES (1) (d)		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 676 955	10 290 447
Emprunts et dettes financières divers (3)	74 616	97 588
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	72 955	43 917
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	921 015	981 371
Dettes fiscales et sociales	2 651 191	2 681 221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 762	34 890
Autres dettes	292 265	244 133
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	215 167	208 042
TOTAL IV	13 939 928	14 581 614
Ecart de conversion Passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	25 898 491	24 893 419
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

Compte de résultat

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

	du 01/01/10 au 31/12/10	du 01/01/09 au 31/12/09
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) (a)	25 643 099	23 847 835
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	25 643 099	23 847 835
Production stockée (b) Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges Cotisations Autres produits (hors cotisations)	128 753 63 486 2 473 2 486 930	235 293 164 318 5 692 2 328 617
TOTAL I	28 324 743	26 581 756
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (c) Variation de stock (d) Achats de matières premières et autres approvisionnements (c) Variation de stock (d)	169 522	53 515
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements, provisions et engagements: Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e) Sur immobilisations: dotations aux provisions Sur actif circulant: dotations aux provisions Pour risques et charges: dotations aux provisions Autres charges	5 606 070 1 318 791 12 557 890 5 673 989 1 491 926 153 118 45 764 8 794	5 953 216 1 305 583 12 524 012 5 534 920 1 455 893 136 707 42 420
TOTAL II	27 025 868	27 006 269
I.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	1 298 874	- 424 513
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:		
Excédent ou déficit transféré III Déficit ou excédent transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 10 453 7 807 4 190	34 891
TOTAL V	22 452	34 891

Compte de résultat (suite)

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

	du 01/01/10 au 31/12/10	du 01/01/09 au 31/12/09
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	982	7 807
Intérêts et charges assimilés	316 009	419 359
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	316 991	427 166
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 294 539	- 392 274
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 004 335	- 816 787
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	163 918	3 440
Sur opérations en capital	79 911	25 325
Reprises sur provisions et transferts de charges	101 000	711 872
TOTAL VII	344 829	740 638
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	88 893	278 211
Sur opérations en capital	10 562	160 018
Dotations aux amortissements et aux provisions	349 958	142 340
TOTAL VIII	449 413	580 569
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 104 583	160 068
Impôts sur les bénéfices (IX)	2 479	
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	18 396	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)	28 710 421	27 357 287
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)	27 794 752	28 014 006
EXCEDENT OU DEFICIT	915 668	- 656 719
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature	346 891	
Dons en nature		
TOTAL	346 891	
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens	346 891	
Personnel bénévole		
TOTAL	346 891	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(c) Y compris droits de douane		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		

ANNEXE

Association APAJH 94
Comptes annuels 2010
4-6 av du Général Pierre Billotte
94001 CRETEIL CEDEX

Exercice du 01/01/10 au 31/12/10

*Identification de l'association***Désignation: Association APAJH 94****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

Le comité APAJH du Val de Marne a pour activité la gestion d'établissements médico-sociaux.

Désignation de l'association : **Association APAJH 94**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/10, dont le total est de 25 898 491 E
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 915 668 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/10 au 31/12/10.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la Conseil d'administration du 24 mai 2011 de l'association.

Règles et méthodes comptables**Désignation: Association APAJH 94****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

PERIMETRES DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale, l'Association APAJH 94.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 regroupent les activités suivantes :

DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS

- **SECTEUR GESTION CONVENTIONNEE :**

- *Agence Régionale de la Santé (ARS) – Assurance Maladie*

<i>Siège Social</i>	6 avenue du Général Pierre Billotte, à Créteil.
<i>I.M.E « Françoise Leloup »</i>	2 rue de Saussure, à Créteil.
<i>Sessad « Françoise Leloup »</i>	2 rue de Saussure, à Créteil.
<i>I.M.E. « Robert Desnos »</i>	1 rue Buffon, à Orly.
<i>Sessad « Robert Desnos »</i>	1 rue Buffon, à Orly
<i>I.M.E. « Dr Louis Le Guillant »</i>	22 boulevard Chastenet de Géry, à Villejuif.
<i>S.D.I.D.V. « Janina GANOT »</i>	48bis, Boulevard Rabelais, à ST Maur-des-fossés.
<i>Maison d'Accueil Spécialisée</i>	2 rue Alfred Gillet, à Bonneuil sur Marne.
<i>Maison d'Accueil Spécialisée « R. SEGUY »</i>	86 rue Marcel Bourdarias, à Alfortville.
<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>	
<i>Alter Ego : B.P.A.S.</i>	71 rue Etienne Dolet, à Alfortville.

- *Conseil Général du 94 :*

<i>Centre d'Habitats</i>	26 rue Edouard Vaillant, à Alfortville.
<i>Service d'Accompagnement</i>	126 avenue d'Alfortville, à Choisy le Roi.
<i>Lieu de Vie Sociale</i>	26 rue Edouard Vaillant, à Alfortville.
<i>Foyer résidence « Jacqueline Olivier »</i>	24 rue Jacques Kablé, à Nogent sur Marne.

- **SECTEUR GESTION NON CONVENTIONNEE :**

<i>Association Gestion Propre</i>	4 avenue du Général Pierre Billotte, à Créteil.
<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>	
<i>Alter Ego : B.A.P.C.</i>	71 rue Etienne Dolet, à Alfortville.
<i>Entreprise Adaptée Alter Ego</i>	114-126 avenue d'Alfortville, à Choisy le Roi.

*Règles et méthodes comptables*Désignation: Association APAJH 94Exercice clos le 31/12/10

EURO

Les opérations internes sont éliminées dans le cadre de la consolidation suivant les principes suivants :

Au bilan

- Elimination des comptes de liaison inter établissements.

Au compte de fonctionnement

- Elimination des charges et produits inter établissements, essentiellement les frais de siège, ainsi que les charges mutualisées et remboursées, les personnels mise en commun entre structure (Délégué syndical, Personnel commun des M.A.S. et des structures d'hébergement)

Les prestations internes réalisées par l'ESAT partie commerciale, et/ou l'Entreprise Adaptée au profit des autres entités n'ont pas fait l'objet d'éliminations, ces prestations correspondant à une réelle activité économique qui doit apparaître dans le compte de résultat.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Détail des résultats par établissement ou service

DETAIL DES RESULTATS 2010 PAR ETABLISSEMENT

Avis C.N.C. / Instruction
DGAS

	Résultat Exercice	Variation congés payés	Mise en œuvre composants	Résultat à affecter
1 COMPETENCE ETAT	-35 982	21 680	12 500	-1 802
Siège	-17 079	8 400		-8 679
ESAT B.P.A.S. Alter EGO	-18 903	13 280	12 500	6 877
2 COMPETENCE SECURITE SOCIALE	1 012 709	9 680	20 688	1 043 077
IME Françoise LELOUP	217 432	800	29 344	247 576
SESSAD Françoise LELOUP	-2 767	10		-2 757
IME Louis LE GUILLANT	12 379	-26 050	-19 164	-32 835
IME Robert DESNOS	-10 788	-7 520		-18 308
SESSAD Robert DESNOS	-11 875	1 440		-10 435
SDIDV Janina GANOT	-128 320	2 730		-125 590
MAS de BONNEUIL	349 286	5 180		354 466
MAS Robert SEGUY	587 362	33 090	10 508	630 960
3 COMPETENCE Conseil général 94	36 677	-1 091	8 035	43 621
CENTRE HABITATS	22 206	-11 998	-3 736	6 472
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT	13 814	3 495		17 309
LIEU DE VIE SOCIALE	8 812	4 532		13 344
Résidence JACQUELINE OLIVIER	-8 156	2 880	11 771	6 495
				0
GESTION CONVENTIONNEE	1 013 404	30 269	41 223	1 084 896
4 ACTIVITES AVEC GESTION NON CONVENTIONNEE				
ESAT B.A.P.C. Alter EGO	-68 180			-68 180
E.A. Alter EGO	-65 408			-65 408
Gestion Propre - VDM	35 853			35 853
GESTION NON CONVENTIONNEE	-97 735			-97 735
RESULTAT CONSOLIDE	915 668	30 269	41 223	987 161

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Commentaires :

- ✓ La colonne de droite « résultat à affecter » correspond aux résultats des activités conventionnées qui restent soumis au contrôle et à l'appréciation de l'autorité de tarification.
- ✓ Ces résultats ne sont pas compensables entre eux.
- ✓ Les résultats ci-dessus incluent la reprise des résultats antérieurs pour les établissements sociaux et médico-sociaux soumis à cette obligation. (gestion conventionnée)
- ✓ Le détail de l'impact de la reprise des résultats est indiqué dans le tableau explicatif des produits,
- ✓ La mise en œuvre de l'Avis CNC 2007-05 en 2007, a entraîné la comptabilisation de charges non reprises par l'autorité de tarification au titre de « dépenses inopposables », tels que la comptabilisation de la provision pour congés payés et l'application de la méthode des composants pour les actifs corporels immobiliers.
C'est la raison pour laquelle est présenté d'un côté le résultat comptable et de l'autre le résultat administratif (correspondant à celui soumis à contrôle et affectation validée par les autorités de tarification).

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Règles et méthodes comptables

Conventions comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n°83-353 du 30 avril 1983
- le décret 83-1020 du 29 novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- l'avis du Conseil National de la comptabilité :
 - n° 2007-05 du 4 mai 2007,
 - n° 2008-09 du 7 mai 2008.

Fait marquants :

Les MAS de Bonneuil et d'Alfortville n'ont pas fait l'objet d'une tarification au titre de 2010 de la part de l'ARS territoriale du Val de Marne, ainsi que le siège social.

L'ensemble des autres établissements financés par l'ARS territoriale du Val de Marne, ont eu la validation de leur budget 2010 fin décembre 2010.

Le budget social de l'ESAT a fait l'objet d'un arrêté complémentaire daté du 07 janvier 2011.

Règles et méthodes comptables**Désignation: Association APAJH 94****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

Postes de l'actif**Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	20 à 30 ans
- Agencements des constructions	03 à 15 ans
- Installations techniques	05 à 15 ans
- Matériels et outillages divers	05 à 10 ans
- Matériel de transport	04 à 05 ans
- Matériel de bureau	03 à 05 ans

Depuis 2007, les constructions et les agencements et aménagements des constructions ont fait l'objet d'un retraitement en application de la méthode dite des composants, chaque élément ayant un rythme d'utilisation différent de l'immobilisation dans son ensemble. Les agencements ont été portés dans les comptes de construction. Les amortissements pratiqués, dans ce cas là, l'ont été sur la base de la méthode de la réallocation des valeurs comptables nettes (méthode prospective).

Dans le cas où la valeur du terrain n'avait pas été isolée dans les comptes, il a été prélevé un montant forfaitaire sur le poste « Constructions » pour l'affecter à la valeur du terrain, sur la base de la valeur historique : l'établissement concerné est la Résidence Jacqueline Olivier à hauteur d'un montant évalué à 106 070 €.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont ventilées entre :

- Les activités commerciales de l'ESAT BAPC et de l'Entreprise Adaptée Alter EGO,
- Le solde à recevoir dans le cadre de l'Aide au poste des Travailleurs et ouvriers handicapés des établissements du secteur commercial,
- Les créances sur prix de journées des autres établissements du secteur conventionné.

La répartition brute est la suivante :

Organisme	31/12/2010	%	31/12/2009	%
Clients Activité commerciale	666 215	15%	670 039	17%
Aide Au poste	172 976	4%	34 506	1%
Département	432 686	10%	742 385	19%
Etat / sécurité Sociale	3 209 080	72%	2 468 484	63%
TOTAL	4 480 957	100%	3 915 414	100%

Les provisions se répartissent ainsi :

Organisme	31/12/2010	%	31/12/2009	%
Clients Activité commerciale	96 210	29%	25 385	13%
Département	66 709	20%	57 425	30%
Etat / sécurité Sociale	172 333	51%	108 449	57%
TOTAL	335 252	100%	191 259	100%

TrésorerieValeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La méthode retenue pour la cession des valeurs mobilières est celle du « premier entré, premier sorti ».

Au 31 décembre 2010	Quantité	Valeur comptable	valeur inventaire	plus value latente
Crédit Coopératif FCP	176	111 869	124 911	13 042
TOTAL	176	111 869	124 911	13 042

Règles et méthodes comptables**Désignation: Association APAJH 94****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

Trésorerie

L'association bénéficie, pour les comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif, d'une convention d'unité de comptes. Le solde présenté au bilan consolidé est la compensation des soldes :

Solde Actif	9 295 103
Solde Passif	<u>-3 775 003</u>
TOTAL	5 520 100

Postes du passifFonds associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent les opérations pour lesquelles l'association a une assurance sur l'affectation certaine des ressources provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

Les fonds associatifs « avec droit de reprise » comptabilisent les ressources à caractère permanent affectées à l'association avec conditions provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.

Un tableau annexe donne le détail des fonds associatifs.

Report à nouveau

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'association.

Un tableau détaillé de la variation par établissement est communiqué en annexe.

Résultats sous contrôle tiers financeurs

Les résultats des activités dont le financement est assuré par des tiers financeurs sont isolés au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Un tableau détaillé de la variation par établissement est communiqué en annexe.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Subventions renouvelables

Les subventions affectées à un bien non renouvelable par l'association figurent au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et figurent au passif du bilan sous la rubrique « Autres fonds associatifs ».

Un tableau ci-après décrit, le cas échéant, les variations des provisions pour dépréciations.

Provisions risque et charges

Ces provisions correspondent à la définition des provisions telle que préconisée par le Règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000.

Un tableau ci-après décrit, le cas échéant, les variations des provisions pour dépréciations.

Fonds dédiés

Les « fonds dédiés » sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 31/12/2010 sont constitués de sommes résultants de l'économie réalisée de 2000 par le gel de la valeur du point sur le coût des personnels embauchés. Ces réserves, constituées sur certains établissements selon les autorisations du financeur, sont destinées à couvrir le surcoût lié à la dégressivité des aides.

Les Fonds dédiés sont présentés dans le tableau des variations des provisions.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

Le détail est donné dans un tableau annexe.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Postes du compte de résultat**Comptabilisation de la reprise des résultats**

Les résultats des établissements sociaux et médico-sociaux, sous contrôle de tiers financeurs sont repris en augmentation des produits pour ce qui concerne le reversement des excédents antérieurs, et en diminution des produits pour ce qui concerne la reprise des déficits antérieurs.

Cette méthode permet de déterminer le résultat économique de l'entité : les reprises de résultats venant en majoration (déficit) ou en minoration (excédent) des produits de l'exercice versés par l'autorité de tarification.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits affectés en exceptionnel correspondent essentiellement à :

- Des provisions (ou reprises de provisions) relatives à des procédures prud'homales à hauteur des risques envisagés par l'association,
- Des cessions d'immobilisations, et plus value neutralisée par des provisions pour réserves,
- Dénouement du dossier assurance suite à l'incendie 2009 à l'ESAT,
- D'autres opérations exceptionnelles

La synthèse du résultat exceptionnel se présente ainsi :

Opérations exceptionnelles	Charges	Produits
Cession immobilisations	6 617	23 795
Provisions réglementées :		
Plus value actif immobilisé	7 800	
Amortissements dérogatoires (Avis CNC 2007-05)	64 123	
Provision pour renouvellement des immobilisations	18 000	18 038
Procédures d'ordre sociales :		
Provision litige prud'homme	202 000	49 011
Condamnation prud'homales	9 500	
Provision pour retraite	58 500	
Quote part subvention viré compte de résultat		55 615
Dossier Assurance ESAT - BPAC		
Dénouement sur 2010	71 187	52 233
Reprise de provisions		21 461
Extoumes sur exercices antérieurs		59 497
Autres opérations exceptionnelles	11 686	65 180
Total	449 413	344 830
Résultat	-104 583	

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

*Engagements hors bilan donnés**Garanties sur emprunts*

- Dans le cadre du mandat de gestion donné par l'association à la Banque française de Crédit Coopératif, il a été procédé au nantissement de parts de Maxi + sécurité C (SICAV monétaire de capitalisation).
- Hypothèque à hauteur de 50 % du montant de la caution reçue du Crédit Coopératif pour l'IME de Villejuif soit 266 765 €
Encours restant dû : 283 032 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 450 000 € en garantie de la caution sur emprunt CDC donnée par le Crédit Coopératif sur l'immeuble situé à Villejuif (22, rue boulevard Chastenet),
Encours restant dû : 417 629 €
- Inscription en privilège de prêteur de denier pour 308 374 € en garantie du prêt de 1 541 869 € sur l'immeuble 71 rue Etienne Dolet
Encours restant dû : 869 264 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 213 429 € en garantie de la caution sur emprunt CDC donnée par le Crédit Coopératif sur l'immeuble situé à Alfortville (57 rue PV Couturier),
Encours restant dû : 809 886 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 381 000 € en garantie de prêt sur l'immeuble situé au 71 rue Etienne Dolet à Alfortville
Encours restant dû : 197 661 €
- Nantissement de Sicav en garantie de 50% du montant de l'emprunt de 76 225 € pour l'immeuble situé 71 rue E. Dolet à Alfortville
Encours restant dû : 45 684 €

Intérêts d'emprunts

Les intérêts non échus sont de 3 516 077 €.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Indemnités de départ en retraite

Les droits acquis au titre du départ en retraite des salariés ne sont comptabilisés qu'après accord des autorités de tarification. Ils concernent, en principe, les salariés dont la possibilité à faire valoir leurs droits sont suffisants.

Les indemnités pour départ en retraite sont fixées par la convention collective des établissements et services pour personnes handicapées ou inadaptées du 15 mars 1966.

Le montant de l'indemnité varie en fonction de l'ancienneté des salariés.

Les hypothèses économiques suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation : 4.75 %,
- Taux de turn over : 3 %,
- Taux d'évolution des salaires 1 %.
- Taux de mortalité TV 88/90

L'estimation au 31 décembre 2010, la dette actuarielle sur la base des droits acquis (droits passés) et chargée, est de 1 043 411 €, contre 818 566 € en 2009.

Droit individuel à la Formation

Le Droit individuel à la Formation a pour objet de permettre à tout salarié de se constituer un capital de temps de formation qu'il pourra utiliser à son initiative, mais avec l'accord de son employeur.

Il permet à chaque salarié à plein temps de capitaliser un droit à la formation à hauteur de 20 heures minimum par an. Ce droit est acquis au 4 mai de chaque année.

La quantité d'heures utilisables au 31 décembre 2010 est de 30 446 heures, contre 29 209 heures en 2009.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Autres Informations

Valorisation du bénévolat

Aucune contribution n'est valorisée dans les comptes.

Contribution en nature

Dans les établissements scolaires, une partie du personnel est détachée de l'éducation Nationale. La contribution en nature est valorisée à hauteur de 346 981 € pour 2010, correspondant à 15,50 ETP.

Résultats sous contrôle de tiers financeurs – En instance d'affectation

Les comptes administratifs 2007 et 2008 ne sont pas tous arrêtés par les autorités de tarification à la date d'établissement des comptes globaux de l'Association.

Sur la base d'informations portées à la connaissance de l'Association par les autorités de tarification, il apparaît qu'un refus à caractère exceptionnel pourrait être opéré. Le montant estimé est de l'ordre de 350 K€.

Les résultats en attente d'affectation ou en attente de contrôle sont constatés sur le poste « résultats sous contrôle de tiers financeurs » compris dans les Fonds associatifs avec droit de reprise.

Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580 l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Honoraires Commissaire aux comptes (selon décret 2008-1487 du 30/12/2008)

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 29 723 € TTC.

Actif immobilisé

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	114 343		97 379
Terrains	1 268 560		
Constructions sur sol propre	16 268 982		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.	4 440 454		27 865
Installations techniques, matériel et outillage ind.	1 547 945		161 794
Installations générales, agencts., aménagements divers	2 107 342		223 056
Autres matériels de transport	960 829		50 185
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 522 707		88 328
Emballages récupérables et divers	267 646		
Immobilisations corporelles en cours			175 029
Avances et acomptes			
TOTAL 3	28 384 469		726 260
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	58 799		427
Prêts & autres immobilisations financières	220 746		4 286
TOTAL 4	279 545		4 713
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	28 778 358		828 354

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
	Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2		3 438	208 284	
Terrains			1 268 560	
Constructions	sur sol propre		16 268 982	
	sur sol d'autrui			
	Inst. gales., agencts. et am. const.	26 704	4 536 167	
Installations techniques matériel et outillage		154 417	1 703 467	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers	83 207	2 267 682	
	Matériel de transport	61 673	949 341	
	Matériel de bureau & informatique	161 860	1 346 532	
	Emballages récupérables & divers	1 066	106 035	
Immobilisations corporelles en cours			175 029	
Avances & acomptes				
TOTAL 3		488 930	28 621 801	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		12 578	46 946	
Prêts & autres immobilisations financières		11 438	213 294	
TOTAL 4		24 017	260 241	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		516 385	29 090 327	

Amortissements

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL 2		48 745	102 923	3 438	148 230
Terrains					
Constructions	sur sol propre	6 793 572	497 038		5 950 672
	sur sol d'autrui				
	installations générales	1 040 147	308 272	30 227	2 738 986
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 290 397	137 944	143 459	1 262 768
Autres immobilisations corporelles	installations générales	1 291 695	221 112	81 440	1 390 415
	matériel de transport	698 167	109 166	61 673	745 660
	matériel de bureau	1 242 172	115 468	162 111	1 177 734
	emballages récupérables				
TOTAL 3		12 356 150	1 389 004	478 911	13 266 237
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		12 404 895	1 491 927	482 349	13 414 468

Provisions et dépréciations

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour réserve d'investissement	150 000			150 000
Provisions pour réserve de trésorerie	2 538 598	20 054	12 234	2 546 418
Provisions pour réserve de compensation	295 760	154 095	20 000	429 855
Provisions pour renouvellement des immobilisations	175 348	18 000	18 038	175 310
Amortissement dérogatoire	193 678	64 123		257 801
Différences sur réalisations d'immobilisations	14 790	7 800		22 590
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	3 368 174	264 072	50 272	3 581 974
Provisions pour litiges	19 800	202 000	19 800	202 000
Provisions Pour risques	49 211		29 211	20 000
PROVISIONS POUR RISQUES	69 011	202 000	49 011	222 000
Provisions équipements & travaux	195 400	10 000		205 400
Provision pour retraite		58 035	58 035	-
Provisions pour formation	66 420		18 275	48 145
Autres provisions pour charges	64 320	35 764	33 715	66 369
PROVISIONS POUR CHARGES	326 140	103 799	110 025	319 914
Provisions pour fonds dédiés	384 924		18 397	366 527
PROVISIONS POUR FONDS DEDIES	384 924	-	18 397	366 527
Immobilisations incorporelles		983		983
Immobilisations financières	7 807		7 807	-
Sur comptes clients	191 260	153 119	9 127	335 252
Su créances diverses	33 951		33 951	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	233 018	154 102	50 885	336 235
TOTAL GÉNÉRAL	4 381 267	723 973	278 590	4 826 650
dont dotations et reprises	- d'exploitation	198 882	61 116	cf tableau RAN
	- financières	983	7 807	
	- exceptionnelles	349 958	101 000	
	- fonds dédiés		18 397	
	- affectation résultats	174 149	90 269	
	TOTAL	723 973	278 590	

Echéances, créances et dettes

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	982		982
	Autres immobilisations financières	212 311		212 311
	Clients douteux ou litigieux	93 121	93 121	
	Autres créances clients	4 387 835	4 387 835	
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	39 634	39 634	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	21 659	21 659	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	119 805	119 805	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	156 218	156 218	
	Charges constatées d'avance	78 540	78 540	
TOTAUX		5 110 110	4 896 815	213 294
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice	0		
	remboursements obtenus en cours d'exercice	0		

Echéances, créances et dettes

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine	9 676 955	680 107	2 433 855	6 562 992
Emprunts et dettes financières divers		74 616	74 616		
Fournisseurs et comptes rattachés		921 015	921 015		
Personnel et comptes rattachés		880 575	880 575		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 563 037	1 563 037		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	2 380	2 380		
	Taxe sur valeur ajoutée	135 132	135 132		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	70 065	70 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		35 762	35 762		
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		292 265	292 265		
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		215 167	215 167		
TOTAUX		13 866 973	4 870 125	2 433 855	6 562 992
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		613 492			

Produits à recevoir

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	796 050
Autres créances	49 154
Disponibilités	
TOTAL	845 204

Charges à payer

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 828
Emprunts et dettes financières diverses	74 616
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 703
Dettes fiscales et sociales	1 291 375
Autres dettes	14 694
TOTAL	1 679 217

Charges et produits constatés d'avance

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	78 540	215 167
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	78 540	215 167

Variations des fonds propres

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 969 976	59 113		4 029 089
Réserves				
excédents affectés à l'invest. de trésorerie	1 597 943	91 500		1 689 443
de compensation (1)	-			-
Report à nouveau (1)				
gestion non conventionnée	1 244 226	307 998		1 552 224
résultats refusés	- 938 052			- 938 052
sur congés payés	- 930 988	- 104 091		- 1 035 079
Résultat de l'exercice (2)	- 656 719	915 668	- 656 719	915 668
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	1 415 216	4 311		1 419 527
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (1)	11 435	- 860 628	- 104 393	- 744 800
Écart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	450 521	185 222	55 615	580 128
Provisions réglementées (3)	3 368 174	264 072	50 272	3 581 974
TOTAL I	9 531 732	863 165	- 655 225	11 050 122
			1 518 390	

(1) cf tableau détaillé de suivi des reports à nouveau

(2) cf note de présentation

(3) cf tableau des provisions

Commentaires complémentaires sur la variation significative des fonds propres :

- Résultats de l'exercice 2010	915 668
- Reprises des Excédents 2008 dans les financements ESMS 2010	- 113 254
- Reprises des Déficits 2008 dans les financements ESMS 2010	422 483
- Amortissement dérogatoires dans le cadre de la mise en œuvre des composants (avis CNC 2007-05)	64 123
- Provision pour renouvellement des immobilisations	18 000
- Variation provisions pour retraite	58 035
- Variations nettes des subventions	129 607
- Autres variations	23 728
	1 518 390

Tableau d'affectation des résultats

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

En Euros	SUIVIDU COMPTE REPORT A NOUVEAU												
	SOLDE DEBUT		AFFECTION		PRELEVEMENT		AUTRES OPERATIONS				SOLDE FIN		
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	Rejet charges	CNC 2007-05	Excédent INVESTIS.	Réserve compen/tres	Autres variation	Provisions ajustées
Résultats en instance d'affectation :													
Siège	-129 660	-62 754				-21 208			-20 010				
IME F. LELOUP	6 406	-135 152							-24 184				
SESSAD F. LELOUP	8 218	-2 663							-4 460			3 529	
IME R. DESNOS	169 920		93 277						-12 080	79 500	60 420		30 000
SESSAD R. DESNOS	35 604	-4 011				-3 149			-1 620		46 340		
IME L. LE GUILLANT	58 573	-160 459				-19 244	12 233		-6 476				
SDIDV	-19 244	-13 116				-19 244			-170				
MAS de BONNEUIL	-307 710	-632 184				-307 710			11 212				
MAS R. SEGUY	-62 839	-164 151				-62 839			5 453		-20 000	-1 192	
Lieu de Vie Sociale	-29 524		42 108			-8 333			-6 013	12 000	23 649	-2 881	
Ctre Habitat	34 768		69 243				2 000		-3 252		19 600		
Service Accompagn	26 677		29 920				7 077		-17 731		11 906		
Résidence J. OLIVIER	31 369		23 966				19 463		-24 760				
ESAT B.P.A.S. Alter EGO	72 481	-48 743					72 481						
Ecritures ré affectées :													
Reclassement Prov. retraite	0												-58 035
Reclassement Prov. retraite	116 396												
Sous-total Résultats sous contrôle de tiers fin	11 435	-1 223 233	258 514	-422 483	113 254	-422 483	113 254	0	-104 091	91 500	141 915	-544	-28 035
ESAT B.A.P.C. Alter Ego	599 736		61 186										
EA Alter Ego	250 491	-10 333											
Gestion Propre VDM	393 998		257 147										
Variation Congés Payés et composant	-930 988								104 091				
Résultats Refusés	-938 052												
Sous-total Résultats acquis à l'Association	-624 815	-10 333	318 333	0	0	0	0	0	104 091	0	0	0	0
TOTAL	-613 380	-1 233 566	576 847	-422 483	113 254	-422 483	113 254	0	0	91 500	141 915	-544	-28 035
			-656 719										

Ventilation des produits

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

Etablissements	RAPPEL 2009	TOTAL 2010	A.R.S.		DEPARTEMENT	AUTRES
			ETAT	Assurance Maladie		
PRODUCTION VENDUE						
ESAT BAPC ALTER EGO	1 397 656	1 259 644				1 259 644
EA ALTER EGO	1 054 663	1 085 182				1 085 182
Autres Produits	223 361	520 196	49 375	450 726	9 356	10 739
sous total Production Vendue (A)	2 675 680	2 865 022	49 375	450 726	9 356	2 355 565
PRODUITS DES TARIFICATIONS						
Dotation Globale		0				
SESSAD F. LELOUP	169 140	172 762		172 762		
SESSAD R. DESNOS	269 880	264 799		264 799		
SDIDV	1 110 073	1 129 694		1 129 694		
ESAT BPAS ALTER EGO	1 768 180	1 791 487	1 791 487			
Prix de Journée	0	0				
IME F. LELOUP	1 217 882	1 585 347		1 585 347		
IME R. DESNOS	1 599 883	1 565 865		1 565 865		
IME L. Le GUILLANT	4 778 573	4 678 268		4 678 268		
Centre d'Habitats	1 326 506	1 408 353			1 408 353	
Service d'Accompagnement	296 104	308 510			308 510	
Lieu de Vie Sociale	434 492	467 020			467 020	
Résidence J. OLIVIER	1 138 792	1 123 392			1 123 392	
MAS de BONNEUIL	3 586 431	4 311 820		4 311 820		
MAS R. SEGUY	3 767 593	4 279 991		4 279 991		
Reprise de résultats	0	0				
Excédents	63 454	113 254	72 481	12 233	28 540	
Déficits	-354 828	-422 484		-414 151	-8 333	
sous total Produits des Tarifications (A)	21 172 155	22 778 078	1 863 968	17 586 628	3 327 482	0
TOTAL RECETTES D'ACTIVITES (A)	23 847 835	25 643 100	1 913 343	18 037 354	3 336 838	2 355 565
PRODUITS LIES A DES FINANCEMENTS						
COMPLEMENTAIRES						
ESAT BAPC ALTER EGO	1 480 864	1 519 209				1 519 209
E.A. ALTER EGO	535 412	549 122				549 122
Autres produits annexes	312 341	418 599	13 931	181 638	200 646	22 384
Autres Produits	2 328 617	2 486 930	13 931	181 638	200 646	2 090 715
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
Subv. fonctionnement VDM	33 402	15 953				15 953
Subv. fonctionnement EA	80 490	47 840				47 840
Autres Subventions	121 401	64 961		33 699	31 262	
Subventions exploitation	235 293	128 754	0	33 699	31 262	63 793
TOTAL GENERAL	26 411 745	28 258 784	1 927 274	18 252 691	3 568 746	4 510 073
	0		7%	65%	13%	16%

Tableau des effectifs

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CATEGORIES APAJH2010	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	23	34	57	42,04
Employés	106	277	383	349,15
Ouvriers handicapés de l'Entreprise	24	15	39	37,89
Contrat de Professionnalisation	1	11	12	11,58
Contrat d'accompagnement vers emploi	3	11	14	10,31
TOTAL	157	348	505	450,97

Cet effectif n'intègre pas les 165 Travailleurs Handicapés de l'ESAT, qui n'ont pas de contrat de travail.